

Pro
RH

Action de développement des compétences : engagement de l'employeur

Proposé à titre d'exemple pour l'**employeur**

Action de développement des compétences - Accord de mise en œuvre de la formation

Entre

L'entreprise (désignée ci-après « l'employeur ») : _____

Représentée par : _____

Et

Madame / Monsieur (nom, prénom, fonctions - désigné(e) ci-après « le/la salarié(e) ») : _____

Il est convenu ce qui suit

Conformément à l'article L 6321-8 du Code du Travail, il est conclu entre l'employeur et le/la salarié(e) un engagement sur l'**action de formation de développement des compétences** dont les caractéristiques sont exposées ci-dessous.

Le/la salarié(e) participe à une action de formation (intitulé) : _____

se déroulant à : _____

du _____ au _____ 201____, d'une durée de _____ heures.

L'action se déroulera (indiquer selon le cas) :

- en dehors du temps de travail ;

OU - en partie en dehors du temps de travail du/la salarié(e), à raison de _____ heures ;

OU - pendant le temps de travail.

Facultatif :

Le/la salarié(e) est informé(e) que les heures de formation réalisées en dehors du temps de travail, dans la limite de 80 heures, ne constituent pas des heures supplémentaires et donnent lieu au versement d'une allocation de formation.

L'employeur s'engage à :

- proposer en priorité au (à la) salarié(e) _____, dans un délai d'un an après la fin de la formation, d'accéder aux fonctions de _____

ou _____ correspondant aux connaissances acquises lors de la formation détaillée ci-dessus, avec la classification suivante correspondante (cf. convention collective applicable dans l'entreprise)

sous réserve que (prévoir les conditions, par exemple : le poste se libère, est créé...) _____

- prendre en compte les efforts accomplis par le (la) salarié(e) _____ sous forme de (par exemple : versement d'une prime, octroi d'un jour de congé supplémentaire...) _____

L'employeur est tenu à ces engagements si le/la salarié(e) :

- participe avec assiduité à la formation détaillée ci-dessus ;

- réussit aux évaluations prévues.

Fait en double exemplaire, à : _____ le ____ / ____ / ____

L'employeur

Le (la) salarié(e)